



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSSIGNÉ,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 17 décembre 2010, le règlement # 321 relatif aux taux d'imposition 2011.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 20^e jour de décembre 2010.

Réjean Gouin
Secrétaire-trésorier et directeur général
